



## **Comité des Régions**



# **Relevé de décisions Réunion du 19 mai 2015**

## **Participants :**

**Etaient présents :** Françoise REVIL (Grand Est)  
Ghislain CHAIGNE (Centre Ouest) – Jean-Luc DUFRENNE  
(Nord Normandie) – Yannick FAUCON (Rhône Alpes)

**Etaient excusés** Mmes Danièle ARMANHAC (Rhône Alpes) – Catherine  
FRECAUT (Ile de la Réunion) – Michelle LAGET-HERBAUT  
(Ile de France)  
MM. Philippe CALMELS (Antilles Guyane) – M. Georges CID  
(Sud Ouest) - Lucien SALEMI (Méditerranée)

Participait également :  
– Catherine BUQUET, Assistante du Président

## **Ordre du jour**

1. Approbation du relevé de décision du CDR du 17 février 2015
2. Tour de table de l'environnement dans les Régions et représentation dans les instances
3. Prévoyance et Frais de santé
4. Réunions en Région en partenariat avec le Club des Partenaires
5. Carte SNAV, un atout pour les Régions
6. Projet de réunion des Régions lors des Journées des Entrepreneurs du Voyage à Marseille (16/18 novembre 2015)
7. Convergences sur Conventions Régionales
8. Questions diverses

Jean-Luc DUFRENNE remercie les Présidents présents à cette réunion.

### **1. Approbation du relevé de décisions du CDR du 17 février 2015**

Pour le point 6 du relevé de décisions, Ghislain CHAIGNE précise que la réunion du Conseil d'Administration le 1<sup>er</sup> décembre aura lieu à Limoges.

Le relevé de décisions du CDR du 17 février 2015 est adopté à l'unanimité.

### **2. Tour de table de l'environnement dans les Régions et représentations dans les instances**

Jean-Luc DUFRENNE, suite au constat fait, de la difficulté de réunir les Présidents aux réunions du CDR, précise qu'il est nécessaire de redéfinir le périmètre du Comité et de revoir la fréquence des réunions.

Il rappelle le rôle des Présidents de Région, à savoir :

- Faire remonter au niveau national les problématiques rencontrées en Région
- Etre le relais entre le national et les adhérents en Région
- Avoir une transversalité au niveau des Régions

Une discussion s'engage. Sur les points de l'ordre du jour, il y a des sujets récurrents dans les différentes instances du SNAV afin d'avoir un même niveau d'information pour transmission auprès des adhérents, ce que confirme Yannick FAUCON, membre du Conseil Exécutif des Distributeurs.

Chacun s'accorde sur le rôle important des Présidents de Région et de la représentativité du CDR au sein du Conseil d'Administration du SNAV.

Jean-Luc DUFRENNE suggère la tenue d'une ou deux réunions par an avec des sujets pertinents et fédérateurs dans une région ainsi qu'une réunion pendant l'IFTM Top Resa.

### **3. Prévoyance et Frais de santé**

Cf. note en annexe.

### **4. Réunions en Région en partenariat avec le Club des Partenaires**

Jean-Luc DUFRENNE rappelle que la participation financière du Club des Partenaires est essentielle pour le SNAV et qu'il est important que les Partenaires du SNAV soient associés aux manifestations organisées par les Régions.

Il rappelle que Lucien SALEMI est en charge d'animer cette Délégation.

Jean-Luc DUFRENNE propose qu'un courrier soit adressé à chacun des Partenaires du Club afin de leur proposer de se rendre en Région afin de débattre sur une

thématique définie. Une participation aux frais dont le montant est à déterminer pourrait leur être demandée.

Tous les autres partenaires sont les bienvenus au workshop suite à la plénière.

Les Présidents de Région sont d'accord sur cette proposition.

## **5. Carte SNAV, un atout pour les Régions**

Jean-Luc DUFRENNE rappelle que la carte SNAV est de nouveau disponible au tarif de 10 € TTC par demandeur. Elle est gratuite pour le représentant légal.

Il pourrait être envisagé de créer une animation dans les Régions pour les détenteurs de la carte SNAV.

Ghislain CHAIGNE propose également de communiquer sur ses avantages et en notamment sur l'assurance-assistance-rapatriement qu'elle offre aux détenteurs.

Jean-Luc DUFRENNE propose que chaque région puisse avoir une newsletter sur le même modèle, avec des informations nationales et une partie pour les informations régionales.

Une maquette va être réalisée par Corinne PALOMINO.

La périodicité d'envoi pourrait bimestrielle ou trimestrielle.

## **6. Projet de réunion des Régions lors des Journées des Entrepreneurs du Voyage à Marseille (16/18 novembre 2015)**

Une discussion s'engage sur le projet d'organiser une réunion des Régions pendant les Journées des Entrepreneurs du Voyage qui auront lieu à Marseille du 16 au 18 novembre 2015.

Il ressort que pour organiser un atelier Région, il faut un contenu solide et structuré. Il y a donc lieu d'y réfléchir et de soumettre des idées.

## **7. Convergences sur Conventions régionales**

Yannick FAUCON précise que le SNAV Rhône Alpes étudie deux projets : Ouzbékistan et Saint Pétersbourg. La convention aurait lieu mi-octobre, après Top Resa et avant les vacances scolaires.

Françoise REVIL que des projets sont également à l'étude pour le SNAV Est : Bratislava, Budapest ou le Maroc. Elle précise que les conventions du SNAV Est ne sont pas ouvertes à des accompagnants.

Ghislain CHAIGNE précise que le SNAV Centre Ouest réunira ses adhérents et des non adhérents dans la Baie du Mont Saint Michel les 25 et 26 septembre : une journée de travail avec un thème fort et une journée de découverte.

Jean-Luc DUFRENNE souhaite que le SNAV Nord Normandie s'associe avec une Région.

Yannick FAUCON adressera les deux projets étudiés par le SNAV Rhône Alpes (date, budget), aux Régions intéressées.

## **8. Questions diverses**

### **Adhésions**

Ghislain CHAIGNE signale qu'il est difficile de donner un avis favorable à une demande d'adhésion adressée par le SNAV national dans la mesure où il n'y a pas toujours le temps nécessaire pour rencontrer le futur adhérent avant de rendre son avis.

La prochaine réunion est prévue le 1<sup>er</sup> octobre lors de l'IFTM Top Resa.

## ANNEXE

**Pour la prévoyance** des non cadres l'entrée en vigueur se fait au 1<sup>er</sup> juillet 2015 si vous n'avez rien pour ces salariés à ce jour. Si vous avez déjà quelque chose pour les non cadres vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour réajuster si nécessaire c'est à dire si votre contrat ne rentre pas dans l'enveloppe prévue par la CCN.

J'ai reçu les coordonnées des deux organismes qui se sont manifestés auprès de notre courtier GEREP pour faire connaître une offre de garantie prévoyance qui entre dans l'enveloppe déterminée par la CCN.

Nous communiquons ces coordonnées car ces offres nous paraissent répondre de façon intéressante au besoin. Vous pouvez vous mettre en rapport avec l'un ou les 2 assureurs afin d'obtenir toutes les informations nécessaires.

Bien sûr tout adhérent est libre de choisir l'organisme qui lui convient en dehors de ceux-ci, le seul impératif étant de respecter l'article 51 de la CCN, l'avenant du 11 février que nous avons envoyé récemment adressé aux adhérents.

AG2R La Mondiale : 09 72 672 672 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h – prix d'un appel local)  
Malakoff-Médéric : 0 800 801 522 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h – appel gratuit)

Pour information, AG2R n'a pas besoin de bulletins d'affiliation ; Par contre, Malakoff demande que chaque salarié en remplisse un.

Valérie BONED  
Secrétaire générale déléguée